
Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:* **Maxi Pub S. à r.l. en liquidation, La Tour-de-Peilz**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 12.10.2004
4. *Echéance de préavis des créances:* **06.12.2004**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Max Visinand, Avenue Bel-Air 59, 1814 la Tour-de-Peilz
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* Conformément à l'art. 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude S. Perrin et Th. Monition, notaires
1820 Montreux

(00085079)